

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise	2021/04 Paraphe : BS
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Délibération n°DC2021/04	

Nombre de membres :

En exercice : 122

Présents : 101

Votants : 111

POUR : 111 (100%)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le dix-sept février deux mille vingt et un, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Date de la convocation : 09/02/2021

Mme Valentine DION est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mmes ANDREY Danièle, BAUDART Martine, BERGERY Marie-Claude, DION Valentine, FOURCART Marie-Hélène, GELHAYE Martine, GUERIN Anne-Marie, HAUDECOEUR Agnès, HERBAY Christelle, HUSSON POISSON Fanny, LALLEMENT Séverine, LAMPSON Nadège, LEFORT Sylvie, LOLOUP Nathalie, NAUDIN Muriel, PAYEN Françoise, PIEROT Chantal, PIRAS Caroline, SEMBENI Anne, SEMBENI Peggy, VERNEL Martine et MM. ALBAUD Gilles, AUDEGOND Michaël, AUROUX Emmanuel, BERTHELEMY Mathieu, BESANCON Tony, BESTEL Bernard, BOLY Francis, BOUILLEAUX Jean-Pol, BOUILLON Daniel, BOUILLON Mathieu, BOXEBELD Pascal, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis, CARPENTIER Dominique, CARRE Joël, COLSON Pascal, CORNEILLE Jean-Pierre, COURVOISIER Frédéric, DANNEAUX Dominique, DAUPHY Bruno, DE POUILLY Jean, DEGLAIRE Thierry, DEMISSY Pierre, DESTENAY Roland, DESWAENE Bruno, DUMANGE Dominique, ETIENNE Philippe, FLEURY Vincent, GENTY Jean-Charles, GODART Olivier, GOMEZ Jean-Baptiste, GROSSELIN Franck, GROSSELIN Jacques, HANNEQUIN Laurent, HAULIN Bertrand, HAULIN Eric, HULOT Christian, LABBE José, LALONDE Loïc, LAURENT-CHAUVET Pierre, LE GALL Jean-François, LEBON Christophe, LECLERCQ Guy, LESOILLE Patrick, LOBIDEL Alain, LORFEUVRE Gérald, LOUIS Jean-Marc, MACHINET Jean-Baptiste, MACHINET Thierry, MALVAUX André, MANCEAUX Christophe, MARYNS Bruno, MATHIAS Frédéric, MEIS Michel, MINET Maxime, MOUTON Francis, NANJI Léopold, NIZET Sylvain, OUDIN Denis, OUDIN Hubert, PERTUS Xavier, PIC Jean-Yves, PIERSON Florent, POTRON Pierre, POU CET Eric, QUEVAL Guillaume, RAGUET Philippe, RATAUX Frédéric, RAULET Olivier, RENAUX Thierry RENOLLET Hubert, RICHELET Jean-Pol, ROBIN Dominique, SALEZ René, SEMBENI Alain, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoît, THIERION Vincent, VAIRY Lionel, VAN DEN BERGH Charles.

Représentés : Mmes BECHARD Isabelle a donné pouvoir de vote à M. MATHIAS Frédéric, Mme FESTUOT Annie a donné pouvoir de vote M. RENOLLET Hubert, Mme LESUEUR Patricia a donné pouvoir de vote à Mme PAYEN Françoise, Mme MARCHERAS Laëtitia a donné pouvoir de vote à M. SIGNORET Francis, Mme ROGER Magali a donné pouvoir de vote à M. CARPENTIER Dominique et MM. M. DESGEORGES Marc a donné pouvoir de vote à M. LEBON Christophe, M. GAVART Vincent a donné pouvoir de vote à Mme NAUDIN Muriel, M. LAIES Benoit a donné pouvoir de vote à Mme BERGERY Marie-Claude, M. VALET Bruno a donné pouvoir de vote à M. RAGUET Philippe, M. DION Christophe a donné pouvoir de vote à M. MARYNS Bruno.

OBJET : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT NATURA 2000

Vu les statuts de la 2C2A, notamment la compétence optionnelle « Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie d'intérêt communautaire » ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 17 décembre 2020 approuvant le plan de financement prévisionnel Natura 2000 pour la convention d'animation 2021-2022.

Considérant que suite à cette délibération, la Communauté de Communes a sollicité les subventions auprès de l'Etat et de l'Union Européenne pour l'animation des documents d'objectifs des 6 sites Natura 2000 recensés sur le territoire communautaire ;

Considérant les éléments suivants :

.../...

Dans le poste « Etudes » était évoquée l'étude hydraulique du Marais de Germont-Buzancy, pour un montant de 16 000 €. Ce montant correspondait au reste à charge Natura 2000 d'une étude globale demandée par l'Agence de l'Eau et estimée à 80 000 €. Cette étude sera subventionnée à 80% par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et 20% par les crédits Natura 2000.

La ligne budgétaire - Etude hydraulique du site 42 - est portée à 80 000 € et le sous-total du poste « Etudes » à 131 800 €. Le montant total de la convention est porté à 288 124,44 €, avec une répartition de 112 062.22 € ETAT, 112 062.22 € FEDER et 64 000 € Agence de l'Eau Rhin Meuse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE :

- de modifier le plan de financement prévisionnel en faisant apparaître les 80% de participation de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse ;
- d'approuver le plan de financement prévisionnel figurant en annexe de la présente délibération ;
- d'autoriser le Président à solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse ;
- de charger le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,



Plan de financement prévisionnel (24 mois – du 01/01/2021 au 31/12/2022)

Poste de dépenses	Action	Site	Estimation
ETUDES	Etude hydraulique	42	80 000.00 €
	Suivi du Cuivré des marais	42	2 120.00 €
	Suivi de l'Agrion de Mercure + Leucorrhine à large queue	42	3 180.00 €
	Suivi des Chiroptères	53	9 750.00 €
	Evaluation des incidences liée à la mise en assec du Vieil-Etang	86	15 000.00 €
	Pêche de transfert liée à la mise en assec du Vieil-Etang	86	5 250.00 €
	Suivi du peuplement piscicole	86	1 750.00 €
	Suivi des oiseaux prioritaires – session 2	209	9 750.00 €
	Suivi des oiseaux prioritaires – session 2	210	5 000.00 €
	SOUS TOTAL POSTE ETUDES		
ANIMATION	Animations généralistes grand public (10)	tous	4 420.00 €
	Animations spécifiques (13)	tous	4 844.82 €
	Conférences thématiques (4)	tous	2 725 .50 €
	Programme d'animations scolaires (50 classes - cycles 2 et 3)	tous	12 800.00 €
	SOUS TOTAL POSTE ANIMATION		
COMMUNICATION	Infosite - 12 000 exemplaires + distribution BàL (2)	tous	10 389.52 €
	Lettre spécifique mise en assec + distribution BàL (1)	86	379.20 €
	Dépliants exploitants agricoles et MAEc (2)	43-53- 209-210	324.00 €
	Prises de vues aériennes (2)	42-86	1 515.60 €
	Signalétique d'accueil (1) + totem lecture de paysage (1) - observatoire ornithologique du Vieil-Etang (+pose)	86	1 150.80 €
	Signalétique d'accueil (2) – ouverture au public du site	42	1 552.80 €

	Convention d'utilisation de 8 photographies (1)	tous	480.00 €
	Affiches évènements - 400 exemplaires (2)	tous	139.20 €
	Flyers évènements - 2 000 exemplaires (2)	tous	252.00 €
	Carton d'invitation conférence « élus » - 2 000 ex (1)	tous	78.00 €
	Dépliants évènements – 2 000 exemplaires (2)	tous	516.00 €
	SOUS TOTAL POSTE COMMUNICATION		16 777.12 €
COORDINATION	Salaire coordinateur Natura 2000 – 100%	tous	82 800.00 €
	Salaire chargée de communication – 5%	tous	4 720.00 €
	Salaire comptable – 5%	tous	3 950.00 €
	Salaire responsable des marchés publics – 5%	tous	3 710.00 €
	Gratification stagiaire (100% sur 3 mois)	tous	2 000.00 €
	Frais de structure (Forfait 15% du montant total des salaires)	tous	14 577.00 €
	Frais de formation	tous	1 500.00 €
	Frais professionnels	tous	1 500.00 €
	SOUS TOTAL POSTE COORDINATION		114 757.00 €
MONTANT TOTAL DES 4 POSTES			288 124.44 €

Montant total prévisionnel des dépenses éligibles	288 124.44 €	
Subventions sollicitées	ETAT	112 062.22 €
	FEDER	112 062.22 €
	Agence de l'Eau RM	64 000 €
Autofinancement	0 €	